

# Projet pédagogique

*ET*

## ***R.O.I.***

asbl RAIDS

*Ressources et Actions pour  
L'Insertion et le Développement Social*

Structure d'accueil extrascolaire



Siège social : rue Slar 49K - 4801 Stembert  
tél : 087/ 31.10.34  
E-mail :info@raidsenfance.net  
Responsable : Anne-Catherine Doyen, directrice

## Les accueils extra-scolaires

### **Fil conducteur pour l'ensemble des accueils extrascolaires**

Les objectifs poursuivis par ces différentes structures sont multiples.  
La mise sur pied des accueils :

- favorise une relation positive entre l'école, les parents et les enfants;
- veille à concilier les notions d'accueil et de garde en proposant un service qui rencontre les besoins de l'enfant tout en répondant à la demande des personnes qui le confient ;
- permet à l'enfant de s'exprimer personnellement, spontanément en favorisant le développement de la confiance en soi et de l'autonomie ;
- a un effet préventif : au lieu d'être dans la rue ou seuls chez eux, les enfants bénéficient d'un encadrement leur permettant de s'épanouir, de développer leurs capacités sociales et de communication.

Les différentes structures essayent de poursuivent les mêmes objectifs pédagogiques :

L'accueil extra-scolaire :

- \* une partie de temps libre
- \* un élément d'éducation sociale
- \* un complément réel à l'éducation à la maison

### ***Le temps libre :***

Le fait d'être actif est très important : s'amuser, jouer,...prime sur le contenu, sur l'apprentissage proprement dit.

L'importance de l'initiative personnelle par rapport à une activité imposée, dirigée, l'enfant détermine lui-même (en concertation avec l'autre) ce qu'il veut faire et avec qui.

Développer les relations qui leur permettent d'intégrer des éléments importants pour le développement de leur personnalité.

Le temps libre est caractérisé par le jeu qui constitue un élément indispensable dans le développement social de l'enfant.

Après l'école, les enfants vont se détendre en choisissant eux mêmes leurs activités.

Chaque enfant ressent différemment l'école, certains vont donc rechercher la tranquillité, l'isolement pour se ressourcer, d'autres préféreront la compagnie des autres enfants pour jouer, ou discuter avec les animateurs,...

Importance de l'organisation de l'espace :

Espace intérieur : coins jeux, coin repos/ détente, espace pour les devoirs ...

Espace extérieur : défoulement, jeux physiques...

Les activités proposées sont différentes que celles proposées à l'école, elles sont plus proches de ce que l'on fait à la maison, en famille par exemple : cuisiner, jeux de société,...

Le mercredi et les vacances scolaires, des activités plus structurées sont proposées aux enfants.

### ***Elément d'Education social***

Stimuler le développement social au travers des activités, des interactions avec les autres enfants afin d'exercer des capacités telles que « se faire des amis », expérimenter la solidarité, la tolérance.

La présence de camarades de jeux est très importante pour les enfants au sein des structures d'accueil.

Les enfants qui se retrouvent à l'accueil sont d'âges et de cultures mixtes.

Cela développe aussi des notions de tolérance, d'approche positive de la différence, notion d'entraide au niveau des jeux, des devoirs,...

Les enfants vont aussi pouvoir valoriser leurs capacités autres que scolaires, affirmer leur confiance en soi dans des activités diverses non liées exclusivement aux connaissances et aux performances.

De part leurs comportements, les animateur- trices vont être un modèle de plus pour l'enfant dans des domaines tels que le respect des règles, des autres, la vie en groupe, la confiance en soi,...

Les 3 structures fonctionnent d'une manière autonome vis-à- vis l'une de l'autre, avec toutefois des échanges, des rencontres ponctuelles et un cadre commun.

### *Accessibilité :*

Les accueils extrascolaires de l'asbl Raids accueillent les enfants âgés de 2,5 à 12 ans, sans distinction de race, d'origine culturelle ou sociale, ... Notre système d'accueil permet aux parents de confier leur enfant en toute sérénité et d'être pleinement disponibles tant psychologiquement que physiquement pour leurs occupations, que celles-ci soient d'ordre professionnel ou non.

### *Encadrement des enfants :*

Chaque équipe est constituée d'un noyau « fixe », de trois ou quatre animateurs- trices. Durant les périodes de congés scolaires, les équipes sont renforcées par du personnel supplémentaire.

### *Fréquentation :*

Une moyenne de 20 à 60 enfants est accueillie chaque jour selon la structure.

## **Raids - Règlement d'ordre intérieur – Horaire- Tarif**

### Horaire d'accueil :

Les P'tits Chenapans            Lundi – mardi – mercredi - jeudi – vendredi ➔ 7h15 à 9h00

Les P'tits Chenapans	Lundi – Mardi – jeudi – vendredi ➔	15h00 à 18h (30*)
Arthur Confiture	Mercredi ➔	12h00 à 18h (30*)
La Marmaille	*sur demande justifiée	

Vacances scolaires : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h



Pas d'ouverture durant les journées pédagogiques

**Nous demandons une grande vigilance aux parents quant au respect des horaires pour le bien-être des enfants et le respect de l'équipe encadrante (en cas de retard, pensez à prévenir les animatrices)**

<b>Les enfants doivent être confiés à une animatrice et ne peuvent arriver seuls dans les locaux.</b>
---

**Si un enfant quitte l'accueil en compagnie de son grand frère ou de sa grande sœur ayant moins de 18 ans, une décharge devra être signée préalablement par les deux parents et remise aux animatrices. Cette décharge est à renouveler chaque année scolaire.**

## TARIFS

Le tarif est établi en fonction :

- ◆ Du moment de présence par jour, de l'enfant à l'accueil,
- ◆ **du nombre d'enfants pris en charge par l'accueil extrascolaire**

<u>SEMAINE SCOLAIRE</u>	<b>MATIN</b> <i>Uniquement à l'accueil extrascolaire Les P'tits Chenapans</i>	<b>APRES L'ECOLE</b>	<b>MERCREDI APRES -MIDI</b>
<b>1<sup>ER</sup> ENFANT FREQUANTANT LE SERVICE</b>	<b>1.60 €</b>	<b>2.60 €</b>	<b>5 €</b>
<b>2<sup>EME</sup> ENFANT FREQUANTANT LE SERVICE</b>	<b>1.60 €</b>	<b>1.40 €</b>	<b>2.60 €</b>
<b>3<sup>EME</sup> ENFANT FREQUANTANT LE SERVICE</b>	<b>1.60 €</b>	<b>1 €</b>	<b>2 €</b>

<u>VACANCES</u>	<b>- DE 5 HEURES</b>	<b>+ DE 5 HEURES</b>
<b>1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> ENFANT FREQUANTANT LE SERVICE</b>	<b>6 €</b>	<b>10 €</b>
<b>3<sup>ème</sup> ENFANT FREQUANTANT LE SERVICE</b>	<b>3 €</b>	<b>5 €</b>

### **Conditions générales de paiement**

Toutes nos factures sont payables au comptant. Le non paiement à échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure le paiement à titre de clause pénale, d'une indemnité de 15% des sommes dues avec un minimum de 50€, et d'un intérêt de retard de 12% l'an (et de frais administratifs de 5€). En cas de litige, les Tribunaux de Verviers seront seuls compétents. En cas de non paiement des factures, l'Asbl fera appel au service de la société Eurofides afin de récupérer les sommes dues.

L'Asbl se donne également le droit de refuser la prise en charge d'un enfant en cas de non paiement. La signification de l'arrêt de la prise en charge se fera par courrier à l'attention des parents.

### **Condition d'admission**

Etre en âge de fréquenter l'enseignement maternel, ou l'enseignement primaire ou jusqu'à douze ans.

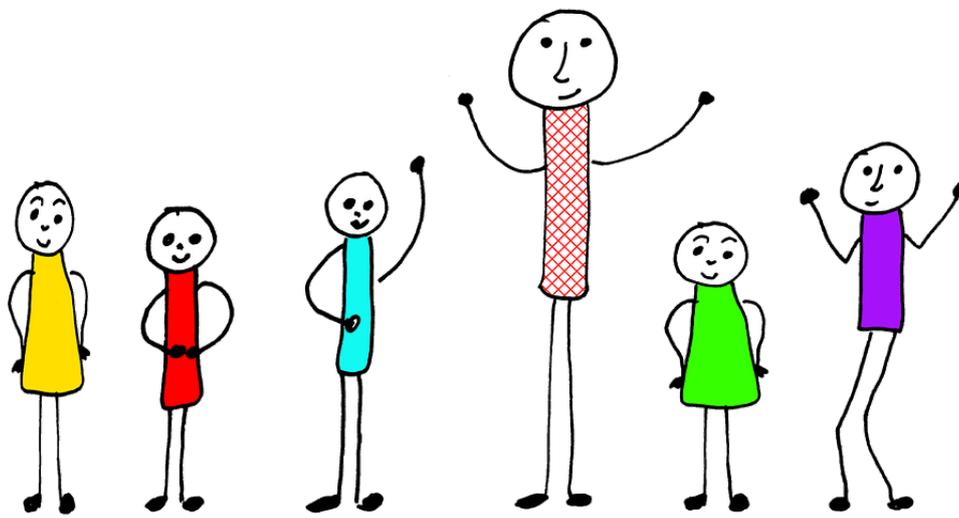
Etre en ordre de dossier administratif (inscription dûment complétée et signée, composition de ménage, fiche médicale).

#### Vacances scolaires

Chaque inscription non décommandée 7 jours avant le début des vacances sera facturée (sauf en cas de maladie sur remise du certificat médical).

Afin d'assurer un accueil de qualité et en fonction de l'espace disponible, les inscriptions seront limitées à 30 enfants par jour (20 à l'accueil extrascolaire Les P'tits Chenapans).

L'Asbl Raids se donne le droit de mettre fin à une prise en charge d'un enfant en cas de manquement au présent règlement ou en cas de débordements graves dans le chef d'un enfant ou d'un adulte responsable



## « Les P'tits Chenapans »

### Organisation et projet pédagogique

#### Présentation du service

Les « p'tits chenapans » sont implantés en milieu rural dans le centre du petit village de Charneux. Ils occupent l'ancienne maison communale. Dans des grands locaux bien éclairés par de nombreuses fenêtres se déroule la vie active de l'accueil. Le rez- de- chaussée est occupé par les primaires qui y font leurs devoirs et des jeux libres. Au premier étage ce sont les enfants de maternelle. Il y a un accès aux sanitaires à chaque étage. Un local sieste est à disposition des plus petits. En dehors, l'accueil dispose d'une belle plaine de jeux qui se situe à environ 100 mètres.

#### Encadrement et relation avec les personnes qui confient l'enfant

L'accueil est assuré par des professionnelles de l'enfance. Celles-ci suivent des formations continues et reconnues par l'ONE. Ces formations sont choisies en fonction des demandes des animatrices.

Des réunions hebdomadaires sont organisées entre animatrices afin de favoriser la cohésion du groupe, d'échanger sur les pratiques, de faire le point sur le fonctionnement, les améliorations à apporter et à formuler des demandes. La coordinatrice de l'équipe rapporte les décisions prises lors des réunions mensuelles de coordination faites au siège de l'Asbl RAIDS à Stembert, ainsi que celles avec la coordinatrice (ATL : Accueil Temps Libre), l'échevine de l'Enseignement de la Ville de Herve et de l'Ecole Libre de Charneux; elle en est donc le relais.

Les compétences des animatrices peuvent être mises en valeur ; libre à elles de proposer des activités qu'elles aiment, maîtrisent et veulent faire partager, en respectant évidemment toujours les besoins et les envies des enfants. L'Asbl RAIDS veille à rendre cela possible en fournissant tout ce qui est nécessaire à la réalisation d'une activité, d'un projet. Et n'oublions pas l'organisation de la St Nicolas !

Le milieu d'accueil veille à donner une information sur le déroulement du temps d'accueil de l'enfant. Il est primordial qu'un bon dialogue se crée entre tous les intervenants qui gravitent autour de celui-ci.

Il est aussi important que les besoins des parents puissent être entendus.

## Les activités

Dans la mesure du possible, l'animatrice tente de tenir compte du goût et de l'envie des enfants dans l'organisation des activités. Ils sont libres de leurs choix. Ils peuvent être à l'initiative de certaines activités organisées en groupe. L'animatrice tient compte du rythme, des compétences propres à chacun. L'autonomie est développée par la remise en ordre du local, des jeux, des chaises, des tables. Les activités de rangement sont l'occasion de les responsabiliser, de leur apprendre certaines valeurs comme le respect.

Les activités proposées doivent sortir du cadre scolaire. Le libre choix étant plus présent qu'à l'école. Les enfants gèrent leur temps de manière plus autonome. Elles doivent favoriser la solidarité entre les âges, responsabiliser et valoriser les plus grands. Les affinités entre amis sont respectées.

*« Accorder plus de place à l'être et moins à l'agir, plus de place à l'agir créatif et moins de place à l'agir exécutant ou consommateur, constitue probablement un des enjeux majeurs de la professionnalisation de l'accueil des enfants aujourd'hui. »<sup>2</sup>*

## Les moyens utilisés :

Afin d'atteindre ces objectifs, l'animatrice propose diverses activités (bricolage, dessins, chants,...). Le jeu est pour notre équipe éducative, le meilleur moyen d'apprendre aux enfants la vie en communauté. En effet, jouer c'est respecter des règles. C'est aussi un apprentissage de la vie en communauté (attendre son tour c'est laisser une place à autrui, lui donner une certaine reconnaissance, le respecter dans ses choix, le tolérer). Vu la grande diversité d'âge entre les enfants, il sera demandé aux plus grands d'aider les plus petits (lire les règles du jeu, expliquer, ...). Cette démarche permet aux plus grands d'acquérir le sens des responsabilités et aux plus petits de se sentir soutenus et plus en sécurité.

## La journée type

### **Lundi, mardi, jeudi et vendredi**

7h15-8h15 : Accueil des enfants.

8h15 : Rang des enfants pour le départ vers l'école ; les trajets se font à pieds.

15h : Arrivée des animatrices pour l'après-midi. Elles prennent les messages sur le GSM et complètent les listes.

15h15 : Deux animatrices se chargent d'aller chercher le rang des maternelles.

15h30 : Deux animatrices se chargent d'aller chercher le premier rang des primaires.

15h30 : Retour du rang des maternelles dans les locaux et goûter.

15h40 : Retour du premier rang des primaires et goûter. Accompagnement aux devoirs.

16h30 : Une animatrice va chercher le deuxième rang des primaires, ils goûtent et finissent leurs devoirs.

**Mais attention, l'accueil extrascolaire n'a pas la fonction d'une école de devoir et la réalisation des devoirs reste de la responsabilité des parents.**

Pour les petits comme pour les plus grands, les enfants s'occupent avec des jeux libres. Des lectures et des animations s'improvisent en fonction de leurs demandes. Le partage de « paroles et des émotions » se fait en fonction des enfants et du moment. Les devoirs ne sont pas une obligation, si l'enfant ne veut pas, c'est son choix.

Les enfants retournent chez eux au fur et à mesure.

18h-18h30 : L'accueil ferme ses portes.

Le vendredi, les enfants ne font pas leurs devoirs : « place aux parents ».

### **Mercredi**

12h : Arrivée des animatrices.

12h30 : Reprise des enfants en un seul rang à l'école primaire.

12h40 : Arrivée des enfants avec l'animatrice et dîner.

13h15-30 : Temps libre pour les plus grands et mise à la sieste des petits qui ont besoin.

14h : Début des activités choisies par les enfants.

15h30 : Goûter

16h : Temps libre

18h-18h30 : Fermeture de l'accueil.

### **Fréquentation durant l'année scolaire**

Nous accueillons en moyenne et quotidiennement entre 35 et 45 enfants.

NB : les lundis, mardi et jeudi sont les jours à plus forte fréquentation.

### **Pendant les vacances**

*Ouverture de 7h45 à 18h.*

*Nous pouvons accueillir entre 20 et 30 enfants quotidiennement.*

Durant les vacances, les enfants sont répartis en petits groupes (pas par groupe d'âge mais par envie), en fonction des activités qu'ils choisissent dans le panel des propositions. Chaque groupe fonctionne avec une ou deux animatrices ; moins d'enfants pour une seule personne, ce qui permet plus de disponibilité et un contact privilégié. Les activités s'adaptent à l'enfant, elles sont prévues avec des niveaux de difficultés différentes ; les plus grands accompagnent les plus petits, ils sont solidaires et coopératifs.

Pour chaque période de vacances, l'équipe d'animation détermine un thème. Les activités proposées aux enfants sont déclinées en fonction de celui-ci. Chaque enfant choisit son activité et les groupes se forment.

**Afin d'offrir le même accès à toutes les familles, les inscriptions se font par téléphone à partir d'une date déterminée.**

Les enfants arrivent avant 9h15 et repartent à partir de 16h. Le temps de midi, l'accueil reste accessible entre 12h15 et 13h30 (pour des retours et des arrivées). Pour d'autres tranches horaires une demande préalable devra être faite par les parents.

7h45-9h30 : Accueil et jeux libres.

9h30-10h30 : Rangement - rassemblement - collation-présentation et choix des activités.

10h30-12h : Début des activités.

12h30-13h30 : Repas de midi.

14h-16h : Début des activités de l'après-midi.

16h-18h : Collation et jeux libres. Retours au fur et à mesure.

### Le secret professionnel

L'animatrice est tenue au secret professionnel, c'est-à-dire qu'elle ne peut divulguer ce qui lui a été confié par l'enfant, les parents ou les autres professionnels. Si toutefois une attitude ou un comportement lui paraît suspect, cette dernière est tenue d'en faire part à sa hiérarchie qui entreprendra, s'il y a lieu d'être, les démarches nécessaires.

### Les objectifs

- Développer de l'autonomie : les animatrices encouragent la prise d'initiative dans le choix d'une activité, de la réalisation des devoirs (ou non), de la gestion du temps...
- L'apprendre à la citoyenneté et à la participation : remise en ordre des locaux, des jeux, réalisation d'une charte,...
- Le respecter ses amis et le matériel.
- Encourager la notion du *plaisir* : « *apprendre à prendre* » et celui de jouer, de profiter d'un temps libre « *ne rien faire* ».
- Développer la vie en groupe : solidarité et coopération. Les enfants tissent des liens sociaux sans se soucier des différences d'âge.

Notre accueil vise la qualité dans le respect du décret et du code de qualité de l'ONE.

Notre implantation comporte des points forts et d'autres à améliorer. Nous y travaillons constamment en mettant en place des formations, du matériel adéquat et des aménagements dans les locaux.

*Une des spécificités de ces lieux de loisirs est l'invitation faite aux enfants-même si ils n'ont pas choisi d'être là, même si ils n'ont pas envie-de vivre avec d'autres, de prendre des initiatives, de se placer dans une logique de plaisir et de créativité, d'imagination, de jeu, d'invention, d'exploration. »<sup>3</sup>*



*« Il établit dans la clarté les contrats entre ces différents partenaires (parents, responsables, animatrices,...), permettant à chacun de connaître ses droits et obligations. Il pourra, de la sorte, utilement prévenir certains problèmes ou autres contestations. »<sup>4</sup>*

## Inclusion et handicap

« Aujourd'hui, on considère de plus en plus la diversité comme une richesse dans notre société. C'est donc également le cas dans les milieux d'accueil. Être accessibles à tous les enfants, quels que soient leur milieu, leur culture, leur langue, leur handicap éventuel, est le fruit d'une réflexion en équipe. Être dans une démarche d'accueil, d'ouverture et d'écoute vis-à-vis de ceux qui sont différents de nous n'est pas naturel. C'est une démarche professionnelle qui s'apprend afin de créer un espace commun où chacun se sent bienvenu. »<sup>8</sup>

« L'accueil de toutes est prévu par [l'Arrêté Code de qualité et de l'accueil](#)<sup>9</sup>. Cela concerne donc évidemment les accueils extrascolaires.

Les avantages de l'inclusion dans le secteur de l'accueil des enfants à partir de 3 ans extrascolaire sont multiples :

- Pour tous les enfants : ils mobilisent des compétences inédites, rencontrent d'autres enfants et peuvent ainsi se faire de nouveaux amis ; les enfants ont l'occasion de développer des valeurs d'ouverture à l'autre et d'acceptation, de solidarité : ils peuvent poser un regard positif sur toutes les formes de diversité ;
- Pour les familles : cela leur permet de concilier leurs horaires professionnels et ceux de l'école/institution tout en s'accordant du répit ;
- Pour les professionnel-le-s : les aménagements parfois nécessaires permettent aux équipes des lieux d'accueil 3-12 ans d'accroître leurs compétences professionnelles en étant confrontés à de nouvelles questions. Bref, l'inclusion contribue à l'essor d'une société ouverte à la différence où chaque personne est incluse. »<sup>10</sup>

## L'animatrice

*« Bonjour, un sourire... ouvre parfois toutes les portes pour échanger, se respecter, se parler... ».*<sup>5</sup>

- Elle se chargera d'accueillir les enfants dans un espace convivial, confortable, permettant le bien-être de l'enfant. Elle veillera à sa sécurité. Son objectif principal étant l'épanouissement des enfants, elle proposera des activités attrayantes et diversifiées en fonction de leurs capacités. Elle veillera à faire respecter les règles de vie en communauté (politesse, pas d'agressivité,), à maintenir et faire participer les enfants au maintien de la propreté du local.
- S'intégrer dans un groupe n'est pas toujours facile pour l'enfant, il faut le temps pour qu'il y trouve sa place. L'animatrice l'aidera à traverser ce cap.
- Un accueil est collectif, c'est-à-dire qu'il est ouvert à plusieurs enfants. Un des rôles de l'ANIMATRICE est également de maintenir continuellement une vie en communauté sereine, pour le bien-être de tous. Pour y arriver, elle a besoin de la contribution de tous les partenaires de l'accueil : en premier lieu l'ENFANT, mais également VOUS, en tant que parents et bien sûr aussi, de ses COLLEGUES et de sa HIERARCHIE.
- La prise de médicaments : aucun médicament ne sera administré sans prescription médicale.
- L'animatrice n'oblige pas un enfant à manger s'il ne le souhaite pas.
- L'animatrice ne réveillera pas un enfant qui fait la sieste, même s'il s'agit du souhait des parents. Seul le bien-être et le rythme de l'enfant compte.<sup>7</sup>

## L'enfant

Même si l'accueil est un lieu d'épanouissement, il faut respecter certaines règles de vie. La première règle est de respecter les autres, quelles que soient les différences éventuelles : éviter tout conflit ou agressivité. Rester polis envers ses pairs et l'animatrice est primordial. Le droit de l'enfant est d'être respecté.

Son devoir est de respecter les autres et le lieu où il se trouve. Pour se sentir bien dans l'accueil, il faut que l'endroit soit convivial et agréable, ce qui n'est possible que si les locaux et le matériel sont respectés.

Aider l'animatrice dans les tâches quotidiennes (vaisselles, balayage, rangement,) constitue un atout majeur pour apprendre cette notion de respect ainsi que la vie en communauté. Par contre, si un enfant refuse d'aider, les autres n'ont pas à être pénalisés, l'enfant devra donc ranger, balayer la partie qu'il a sali sans quoi il ne pourra aller jouer.

L'enfant doit savoir partager pour pouvoir s'amuser au mieux avec ses pairs. S'il souhaite jouer avec un jeu, il appréciera que l'autre enfant lui prête, il faut donc qu'il puisse faire de même.

Pour arriver à atteindre ces objectifs, l'animatrice a besoin de l'aide des parents qui seront un véritable soutien dans son travail avec les enfants.

Lors de comportement violent, déplacé, agressif, l'animatrice en fera part à sa hiérarchie qui prendra les décisions qui s'imposent.

## Les parents

**« Les enfants nous observent. Quel exemple leur donnons-nous ? L'exemple, c'est nous ! »<sup>6</sup>**

Le respect est surtout inculqué par vous, parents. Nous vous demandons donc de respecter au mieux les horaires d'ouverture et de fermeture. En cas de retard imprévu et exceptionnel, nous vous demandons de nous prévenir (**0479/92 11 93**). Il en va de même en cas d'absence et ce avant 15h.

A chaque début d'année scolaire, nous vous demanderons de renouveler l'inscription de votre enfant via le formulaire de recensement.

Ayant un objectif commun, à savoir l'épanouissement de l'enfant, les parents et les animatrices doivent être en relation continue.

Dès que vous êtes présent sur le lieu de l'accueil, il va de soi que votre enfant, s'il a une question ou s'il souhaite l'intervention d'un adulte, il se dirigera automatiquement près de ses parents. C'est pour cette raison que dès votre présence, la prise en charge de l'enfant est sous votre responsabilité.

Si vous souhaitez vous entretenir avec les animatrices, elles sont à votre écoute.

Toutefois, il vous est toujours possible de prendre un rdv avec la coordinatrice ou les animatrices.

**Toute l'équipe Raids souhaite beaucoup d'épanouissement à vos enfants au sein de notre accueil extrascolaire.**







**Nom/Prénom de l'enfant** : .....

Je soussigné ..... Parent,  
Responsable, de ....., atteste avoir reçu le Projet  
pédagogique et le ROI de l'accueil extrascolaire « Les P'tits Chenapans » et m'engage à en  
prendre connaissance.

Pour accord

Date + signature du ou des parents, responsable